

SOIGNANT REF. R09-08

Un poste de Cadre de Santé Pôle Imagerie et Explorations Fonctionnelles



Caractéristiques du poste



POSTULER

Contexte

PRESENTATION GENERALE DU POLE

• Pôle Imagerie -Explorations Fonctionnelles : médecin responsable du pôle, Pr Jean-Yves Gauvrit, cadre supérieur de Santé du Pôle Sophie Huitorel.

- Service de Radiologie et d'Imagerie médicale, chef de service Pr Jean-Yves Gauvrit.

7 domaines d'activités médicales, par spécialités d'organes : abdominal, anténatal, neurofacial, ostéo-articulaire, pédiatrique, urgences, thoracique- cœur-vaisseaux.

- Service d'Explorations Fonctionnelles, chef de service : Pr François Carré.

4 unités fonctionnelles, par spécialités médicales : Explorations fonctionnelles digestives, neurologiques, respiratoires, explorations fonctionnelles Neurologiques et respiratoires Hôpital sud.

-Service de Médecine du sport, chef de service : Pr François Carré.

LIEU D'EXERCICE

Les cadres de santé sont rattachés à des unités fonctionnelles sur l'ensemble du Centre Hospitalier et Universitaire de Rennes localisées de la façon suivante :

Pour l'Imagerie, - sur le site de Pontchaillou :

- Au bloc Pontchaillou : Imagerie Bloc regroupant la Radiologie Conventiionnelle et Scanner, Imagerie par Résonance Magnétique, Explorations par ultrasons.

- Au CCP : Imagerie thoracique regroupant la radiologie Conventiionnelle et Scanner.

- Au CUR niveau Rez de Chaussée : L'Imagerie des urgences regroupant la Radiologie Conventiionnelle, un Scanner, une salle d'Echographie, une IRM dédiée.

- Au CUR Sous-sol : L'Imagerie Vasculaire-Interventionnelle, l'Echographie et l'IRM dédiée cancérologie.

- sur les sites de l'Hôpital Sud :

- Radiologie ostéoarticulaire, pédiatrique, Echographie gynéco obstétricale, Imagerie par Résonance Magnétique, Scanner, densitométrie, système EOS et Imagerie Interventionnelle.

- sur les sites de, La Tauvrais et Centre pénitentiaire :

- Radiologie générale

Pour les Explorations Fonctionnelles,

- Au bloc Pontchaillou : Explorations fonctionnelles neurologiques.

- Au Plateau technique hépato-digestif : Explorations fonctionnelles digestives.

- A la Médecine du sport.

- Au CCP : Explorations fonctionnelles respiratoires.

- Au CUR : Explorations fonctionnelles neurologiques.

- A l'Hôpital-Sud : Explorations Neurologiques et Respiratoires.

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

- Cadre supérieur du pôle
- Directeur des soins délégué au pôle

RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES

Internes au pôle

- Médecin responsable du pôle
- Equipe paramédicale, administrative et médicale de l'unité ou du secteur
- Médecin responsable de l'unité
- Cadres de santé du pôle
- Assistant de gestion

Extérieures au pôle

- Directeur délégué au pôle
- Cadres, médecins et personnels des services cliniques
- Direction pôle et projet
- Directions de l'ingénierie biomédicale
- Instituts de formation.

Extérieures aux CHU

- Sociétés d'imagerie et d'explorations fonctionnelles
- Hôpitaux périphériques
- Cadres de santé des centres de formation professionnelle.

Mission

MISSIONS

• Le cadre de santé est responsable de la définition et de la mise en œuvre de l'organisation des soins qui garantit la sécurité des soins assurés par les équipes professionnelles. Il est également garant de la qualité des équipements dont il a la charge. Il contribue à optimiser la réponse aux services et médecins prescripteurs.

• Il œuvre pour l'optimisation des ressources en termes de gestion et de prestation, en lien avec le projet du pôle

De plus, il a en charge une ou des mission(s) transversale(s) en lien direct avec l'organisation générale du pôle, selon ses aptitudes et ses objectifs. Les missions transversales correspondent à une délégation du cadre supérieur de santé et peuvent porter sur l'accompagnement du plan directeur, la formation des professionnels, la Radioprotection, l'hygiène.

ACTIVITES PRINCIPALES

Elles s'articulent autour de 6 axes principaux :

Gestion des soins et de recherche

- Il est responsable du soin dans le domaine de compétences propres à sa fonction médico-technique : technicité, soins aux patients, radio protection, hygiène, sécurité et prévention des risques, évaluation des pratiques.
- Il met en œuvre le projet de soins de rééducation et médico-technique (PSRMT).
- Il organise les soins et les activités selon le projet médical du pôle et les évolutions techniques.
- Il veille à la qualité des flux sur le processus de prise en charge du patient, en termes de réactivité, délais, sécurité et continuité.
- Il accompagne l'organisation de l'activité de recherche en coordination avec l'activité médicale.

Gestion des ressources humaines

- Il veille à l'adéquation des ressources et des compétences quantitativement par le suivi des effectifs et qualitativement par la mise en place d'actions de formation.
- Il assure l'évaluation annuelle des professionnels.
- Il accompagne le transfert des effectifs dans le cadre du plan directeur.
- Il participe à la gestion prévisionnelle des emplois en collaboration avec le cadre supérieur de santé.
- Il organise l'accueil des nouveaux personnels et accompagne leur intégration.
- Avec les instituts de formation, il participe à la gestion des stages et aux évaluations. Il est membre du jury des épreuves pratiques des étudiants manipulateurs.

Gestion des équipements médicaux et non médicaux

- Il est responsable du suivi des équipements en termes de gestion, de fonctionnalité et de sécurité.
- Il collabore avec les sociétés extérieures d'Imagerie et d'explorations fonctionnelles pour s'informer des évolutions techniques et en mesurer l'application.
- Il est responsable de la mise à disposition et de la gestion des différents consommables pour une optimisation de prise en charge en soins.

Gestion de l'environnement et architecturale

- Il est responsable du suivi et de la maintenance des locaux.
- Il participe aux diverses restructurations liées au plan directeur.
- Il est force de proposition pour l'amélioration des circuits et des locaux, notamment lors de changements d'équipements.

Gestion de l'information et de la communication

- L'animation des équipes est de sa responsabilité en interface avec les médecins et les différents professionnels.
- Il favorise les échanges avec les services cliniques, et organise la collaboration selon les spécialités médicales de son secteur.
- Il participe aux différentes réunions du pôle et institutionnelles et se porte garant de la circulation de l'information.

Gestion de la productivité

- Il participe au suivi des indicateurs et des chiffres d'activité de son secteur.
- Il en évalue les évolutions afin de relayer les informations auprès des responsables du pôle.

Exigences du poste

DIPLÔME(S) PROFESSIONNEL(S) REQUIS

- DE d'infirmier ou DTS manipulateur.
- Diplôme de cadre de santé.

FORMATION(S) REQUISE(S) OU SOUHAITEE(S)

- Formations bureautiques.
- Radioprotection.
- Logiciel de gestion des ressources humaines
- Formations management

CONNAISSANCE(S)

- Certification HAS
- Management de la qualité
- Impacts et conséquences de la tarification T2A sur la gestion opérationnelle de l'unité ou secteur de responsabilité
- Démarches et méthode qualité.
- Législation du travail et des règles de la radio protection.

SAVOIR FAIRE REQUIS

- Instaurer une relation et une communication avec l'équipe et avec les responsables du pôle.
- Détecter les situations préjudiciables à la prise en charge du patient et au climat de travail et mettre en place des actions correctives.
- Anticiper les besoins du secteur et les évolutions techniques.
- Impulser des plans d'actions d'amélioration
- Evaluer les pratiques et conduire des entretiens d'évaluation.

QUALITES REQUISES

Maîtrise de l'analyse et de la synthèse.

Aptitude à la relation et à la pédagogie.

Sens de l'organisation : rigueur, méthode, esprit d'initiative et réactivité.

Eveil aux évolutions techniques et organisationnelles.

Esprit d'équipe et de complémentarité au sein de l'équipe d'encadrement du pôle.

Force de proposition

CONDITIONS D'EXERCICE

Poste à 100%. Faisant partie intégrante de l'équipe d'encadrement composée de 6 cadres de santé, organisée en binôme.

Du lundi au vendredi : horaires de travail dans une amplitude de 8h à 18h, les LMMJV.

Selon les nécessités de service, le cadre de santé peut être amené à prolonger son temps de travail quotidien et ceci en coordination avec l'équipe de cadres de santé et le cadre supérieur de santé.

Pour garantir la continuité de l'encadrement supérieur du pôle, les cadres de santé peuvent être planifiés comme suppléants et référents sur décision du Cadre supérieur de santé.

L'affectation sur le poste intègre un engagement minimum de 4 ans.

[< PRÉCÉDENTE](#)

[TOUTES LES OFFRES](#)

[SUIVANTE >](#)



CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES

This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you.

However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE